20e ANNÉE, N° 1042 — PARAIT LE SAMEDI — 31 DÉCEMRBE 1904

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaire

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (laligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées ont traite de gré à gré

LE SISTERON-JOURNAL
A ses Lecteurs et Amis

AVIS

Nos abonnés dont l'abonnement fini en décembre, sont priés de le renouveler au plus tôt s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans la réception du Journal.

Le guêpier marocain

M. Delcassé, successeur lointain de Richelieu, a conclu avec l'Angleterre une convention en vertu de laquelle la France reconnaît le *statu quo* égyptien, c'est-à-dire, en termes clairs, non diplomatiques, que nous abandonnons toute idée de revendication de nos droits, violés par l'Angleterre, au pays des Pharaons. Par dessus le marché, nous cédions également ceux que nous tenions de traités indiscutables sur le banc de Terre-Neuve.

En retour de ces abandons, abandons de droits, de privilèges positifs, l'Angleterre nous autorisait — concession principale — ou plutôt nous laissait nous arranger avec le Maroc, pour y défendre nos droits et assurer la protection de nos frontières algériennes contre les incursions des tribus marocaines. L'on nous autorisait à rétablir l'ordre dans ce pays sans cesse troublé par des révoltes que justifie l'anarchie, résultante logique de la déplorable administration du gouvernement chérifien.

A première vue, l'on ne voit guère les avantages d'une pareille convention. On a voulu la justifier en invoquant le besoin de défendre les frontières de nos possessions africaines contre les invasions des tribus à demi sauvages du Maroc. Mais, avions-nous besoin, pour cela, de la permission soit de l'Angleterre, soit de l'Espagne ou de n'importe qui ?

Mais, n'insistons pas, et revenons-en à la « pénétration pacifique ». On allait en commencer l'expérience : une mission, dirigée par M. de Saint-René Taillandier, notre représentant auprès du sultant marocain, était sur le point de se mettre en route pour Fez, lorsque notre gouvernement fut avise que le sultan avait décidé de renvoyer chez eux les divers attachés militaires étrangers qu'il avait récemment appelés, ou acceptés, pour organiser son armée. En même temps, l'on apprenait qu'il était décidé à se soustraire à toute influence européenne et qu'il repoussait toute idée d'un concours de la France, toute tentative de « pénétration pacifique ».

Nous voilà placés dans la situation la plus fausse, la plus ridicule qu'il soit possible d'imaginer. Qu'allons-nous faire ? Accepter avec résignation le désobligeant procédé du sultan ? Celà ne paraît guère possible. Faire son deuil de la pénétration pacifique, qui était une utopie enfantine, et défendre nos « Droits » — ou nos prétentions, ce qui, en diplomatie, est synonyme, — avec les seuls arguments compréhensibles pour ces populations fanatiques ?

La décision à prendre est pleine de gravité. Pour mettre le Maroc à la raison, il faudra beaucoup de soldats, une longue série d'expéditions coûteuses en vies humaines et en millions. Est-ce le moment de nous engager dans une aventure dont on ne voit pas bien la raison, ni surtout la fin. L'on se tromperait fort, si l'on croyait que l'on aura aussi facilement raison du Maroc que de la Tunisie.

Encore une fois, nous craignons que le successeur de Richelieu ne se soit fait « rouler » par nos voisins d'outre-Manche.

E. BERTAULD.

L'Assiduité Parlementaire

Ainsi qu'on a pu le voir par le compte rendu d'une des dernières séances de la Chambre, M. Rabier a demandé qu'il y eût une séance supplémentaire le vendredi matin pour discuter le projet sur le monopole des inhumations.

La droite a déposé une demande de scrutin public à la tribuue et on a demandé, en outre, l'appel nominal, qui a été ordonné.

Une fois le scrutin clos, on a procédé au dépouillement et on a constaté que la séance pour vendredi matin venait d'être décidée par 128 voix contre 119.

«Trois-cent quarante-sept députés» étaient donc absents à ce moment-là.

La Chambre, en effet, se compose exactement de 590 ou plutôt 589 députés, car la Martinique, comme on le sait, n'est plus représentée pour le quart d'heure.

Trois cent quarante-sept députés qui ne siègent pas et qui pourraient former le groupe des externes libres, c'est joli et voilà qui donne une fière idée de ce qu'on appelle l'assiduité parlementaire.

Mais dans la séance de jeudi, c'est encore plus coquet.

Au moment de voter l'amendement Vaillant, quelqu'un fait observer que la Chambre n'est pas en nombre. Le président fait alors procéder à un scrutin public, avec appel nominal. Le quorum n'est pas atteint. Mais, à la reprise de la séance, c'est-à-dire « cinq minutes après », l'amendement est rejeté par 548 voix.

La plaisanterie est énorme. Il est vrai que le vote par procuration a des vertus toutes particulières.

Et dire que les malheureux électeurs ne cessent de s'échauffer — quand ils ne se prennent pas aux cheveux — pour élire leurs mandataires !

Ceux-ci, en revanche, une fois nommés, ne se gênent pas, comme on le voit, pour le prendre tout à fait à leur aise et pour se moquer fort agréablement de leur mandat.

ÉCHOS & NOUVELLES

Emeute contre la vaccination à Rio-de-Janeiro

Le Congrès brésilien avait voté à une très forte majorité une loi rendant la vaccination et la revaccination obligatoires. La minorité, indignée d'une pareille violation des libertés individuelles et de l'intrusion des agents de l'hygiène publique « chargés d'inocu-

---

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 4

LA PROPOSITION de L'ONCLE LURET

PAR

VICTOR APER

LA FILLE PARTAGÉE

Le soir même Jean Claude avait rompu net sans espoir de retour. Le coup était rude. Car Jean Claude était le principal locataire, et il ne s'était pas douté jusqu'alors des innombrables sans locataires qui encombraient son immeuble.

Bah ! fit Eglantine en chantant avec un faux éclat de rire : un de perdu deux de retrouvés.

Elle s'abattit sur Deveau, et se mit en devoir d'assiéger sa porte et son lit. La mâtine était drue et infatigable à la besogne, âpre à la curée. La fréquence des visites, et l'abondance des nuits frappèrent Deveau et lui mirent la puce à l'oreille.

Un jour en épurant ses comptes, il se trouve en déficit. — Diable, s'écria-t-il, elle est charmante ; c'est beau d'être le favori, mais ça coûte furieusement cher... — Il réfléchit. — Elle aime le plaisir, mais l'argent avant tout. Elle veut du plaisir, elle en prend mais en se le faisant payer rubis sur l'ongle en bonnes pièces ayant cours. En donne t-elle ? Ce qui est sur c'est qu'elle calcule bien, la commère, et vous extrait une bourse en un clin-d'œil. Tout mon mois s'engouffre. Il est temps, grand temps d'avirer.

Eglantine avisait aussi de son côté. Après la rupture avec Jean Claude, elle reçut l'avis suivant : « Ecoute, petite, ma clairvoyante amitié. J'entends, je vois ; tu te perds. Sur cette pente où descendra-tu ? La satiété lasse. A se prodiguer on arrive à ne plus se faire désirer. Prends garde, Eglantine, prends garde. »

Fiche-moi la paix, père la Raison ! s'écria la folle tête en faisant voler la lettre en l'air. Puis elle la ramassa, la déchira en mille morceaux et la jeta aux ordures.

Elle entreprenait alors un petit jeune homme qui se croyait aimé pour lui-même et ravageait les cœurs faciles.

Deveau chômait à son tour. Son amour s'en irrita. « Est-ce qu'elle va me planter là, fit-il ? Et pour un pékin à qui je couperai les oreilles. Voudrait-elle me faire poser ? Me prendre pour un imbécile ? Nous allons voir ça.

Il se mit en quête d'Eglantine. Eglantine se fit chercher et finalement se laissa trouver. Deveau l'enchambra. Elle lui conta ces histoires qu'elle imaginait si bien et l'enguirlanda de chateries. Deveau était repris et pour tout de bon. « Tu m'avais, dit la féline, un soir, promis une partie de campagne... Demain si tu veux, répliquait Deveau.

On partit. Que se passa-t-il ? La belle avait un beau coup de fourchette, et levait le coude à faire capituler un polonais. Au retour les nerfs étaient agacés, l'humeur était à l'orage. Eglantine ne pouvait se désaltérer. Faisons un tour, dit-elle à Deveau. » En chemin sur une plaisanterie de Deveau riant aux reproches qu'on lui imaginait, Eglantine agacée lui dit : « Tu n'es pas gentil avec les femmes. »

Deveau sans souffler mot la quitta brusquement et partit comme une flèche. Soudain il se ravise : « Il ne faut pas la laisser seule sur le pavé.... Il revient sur ses pas. L'oiseau s'était envolé. Pas la moindre lumière à sa fenêtre.

Le lendemain, il la rencontra : « Vous avez bien dormi demanda-t-il ? — D'un seul trait fit-elle. — Tant mieux car votre teint est blême, le visage étiré et défait. — c'est le grand air. — Puis ingénuement dans le cours de la causerie : « Tu sais, j'ai bien fait de rentrer, Jean François est venu passer une heure avec moi. » Jean François était le successeur de Jean Claude comme locataire principal du plus encombré des immeubles

— Assez, répliqua Deveau. Adieu, porte-toi bien. Encore un amant qui filait.

Eglantine s'en moqua. Elle tenait son petit jeune homme qui marchait d'un fort bon train à sa remorque. Elle se promettait de le mener loin.

VICTOR APER.

(A Suivre)

© VILLE DE SISTERON

ler de force aux citoyens le pus jennérien», organisèrent une vigoureuse agitation. Les opposants manifestèrent devant le ministère de l'Instruction publique : après quelques charges de la troupe ils construisirent des barricades, coupèrent les conduites d'eau et de gaz, incendièrent de tramways, etc., et échangèrent des coups de feu avec les soldats.

* * *

L'instinct musical des nègres

M. Paul Adam, qui écrit ses impressions sur le voyage qu'il fit aux Etats-Unis, déclare que la race nègre possède d'excellentes vertus musicales qui meriteraient d'être cultivées. Presque tous les nègres, affirme-t-il ont l'oreille musicale. Rien n'étonne plus que d'entendre une femme adipeuse, assise au seuil d'un humble logis, chanter en épluchant des légumes. De cette masse informe s'élève une voix délicieuse, cristalline, qui enchante. Les chœurs des nègres constituent des symphonies avec un ensemble parfait. Et cette qualité serait chez eux, spontanée.

En Chine

On le sait, est le pays des concours et des examens. Mais il paraît qu'il n'y a pas de limite d'âge et les candidats poussent la persévérance à un degré encore inconnu parmi nos concitoyens.

Du moins c'est ce qui ressort du passage suivant emprunté à un article du colonel de Granprey, *Revue de Paris*, mars 1904.

« En 1889, aux examens du Fo-Kien pour le doctorat, 9 candidats avaient plus de 70 ans, et 2 plus de 90 ; à ceux de No-Hun, 13 avaient plus de 80 ans et 1 plus de 90 ; à ceux de l'Ahoui, 35 avaient plus de 80 ans et 18 plus de 90 ans.

Chronique Locale
ET RÉGIONALE

—o—

SISTERON

M. le Préfet des Basses-Alpes, dispense MM. les fonctionnaires du dépôt ou de l'envoi de leur carte à l'occasion du jour de l'an.

* * *

LES CARTES DE VISITE

Pareille mesure ayant été prise l'année dernière, une petition fut adressé au ministre du Commerce par les Chambres syndicales des industries de la Carte de visite, lésées dans leurs intérêts par les décisions prises par les hauts fonctionnaires, de ne plus recevoir de cartes de visite à l'occasion du jour de l'an, ainsi que des démarches commencées dans l'intention de faire rapporter cette mesure qui aurait absolument ruiné ces industries.

Cette affaire paraissait classée, car ainsi que nous le disions : par les groupements des Chambres syndicales, leurs doléances ont pu être portées en haut lieu et satisfaction vient de leur être donnée, ainsi qu'on va le voir par la note ci-dessous.

L'industrie si française de la Carte de visite s'est montrée fort émue, au début de cette année, en voyant supprimer à l'Elysée les boîtes destinées à recevoir ces petits cartons, et aussi en lisant dans les journaux les avis de quelques fonctionnaires désirant ne plus recevoir ni envoyer des cartes de visite.

Elle vient de charger M. Muzet, président du Syndicat général du Commerce et de l'Industrie, d'une démarche auprès de M. le président de la République.

Monsieur le président de la République, très intéressé par les explications du président de notre Syndicat général, et comprenant les graves préjudices que la mesure prise pouvait causer, a bien voulu promettre de recevoir des cartes de visite comme par le passé.

Nous espérons que les fonctionnaires suivront cet exemple pour le plus grand bien des industries de la Gravure, de la Lithographie, de l'Imprimerie, des Fonderies en caractères, etc., qui occupent de nombreux ouvriers, sans compter le déficit des recettes des Postes et Sélégraphes.

Il paraît que les mêmes errements recommencent et que messieurs les hauts fonctionnaires, grassements apointés de nos deniers, se soucient fort peu de cette armée des travailleurs, gens taillables et corvéables a merci.

Tirage au sort. — Les opérations du tirage au sort pour l'arrondissement de Sisteron sont fixées aux dates ci-dessous : La Motte, mardi 10 janvier, à 10h. 1/2 du matin ; Turriers, mercredi 11 janvier, à 10 h. du matin ; Noyers, jeudi 12 janvier, à 2 h, 1/2 du soir ; Volonne, vendredi 13 janvier, à 3 h. 1/4 du soir ; Sisteron, samedi 14 janvier, à 2 h. du soir.

Noël. — Un temps splendide a présidé aux fêtes de Noël, mais c'est en vain que l'on aurait cherché l'entrain d'antan, les dieux s'en vont et les traditions disparaissent. Chacun sent et convient que ce n'est plus ça ? s'il existe encore de nombreuses bûches, celle de la Noël n'est plus qu'un souvenir.

Néanmoins et comme toujours le succès des fêtes de Noël s'est affirmé par quelques réveillons et plus particulièrement, dans les réunions familiales, au tour des manifestations gastronomiques, qui sont les traditions en ces deux journées.

Caisse d'Epargne de Sisteron. — Le conseil des directeurs de la caisse d'épargne a l'honneur de porter à la connaissance de ses déposants que le taux de l'intérêt qui leur est servi par la caisse reste fixé au trois pour cent, net, sans frais d'aucune sorte. Les livrets eux-mêmes sont délivrés gratuitement.

Les déposants dont le compte dépasse le maximun de quinze cents fr. déterminé par la loi, sont priés de se présenter à la caisse, le plus tôt possible, pour faire réduire ce compte.

La première séance de l'année 1905 aura lieu le samedi sept janvier à 8 heures du matin.

ÉTAT-CIVIL

du 23 Décembre au 91 Décembre 1904

NAISSANCES

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Morel Marie.

Pellegrin Charles, berger 71 ans.

Giraud, sexe-féminin, mort-né.

Monsieur Bayle Louis, informe le public qu'il vient de prendre la suite de la scierie hydraulique de M. Desmarets sise à la Cazette Ont peut donc s'y adresser dès aujourd'hui.

Travail soigné. — Prix modérés.

CARTES de Visite sur beau carton bristol et Enveloppes assorties. Grand choix de caractères.

Imprimerie TURIN. Place du Marché.

P.-L.M. — *Fêtes de la Noël et du jour de l'An.* — A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, les coupons de retour de billets d'aller et retour délivrés à partir du 23 Décembre 1904, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 janvier 1905.

M. Rulland prévient MM. les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **Brasserie de la Méditerranée VELTEN**.

SAVON du CONGO Exiger le nom **Victor Vaissier**

Poids et mesures.
Vérification périodique en 1905

ARRÊTE

Le Préfet des Basses-Alpes,

Vu la loi du 4 juillet 1837, les ordonnances des 17 avril et 16 juin 1839 ;

Vu les décrets des 26 février 1873, 1er mai 1891 et 4 décembre 1899 ;

Vu les lois des 7 juillet 1881, 28 juillet 1883 et le décret du 27 décembre 1884 ;

Vu la loi du 21 juillet 1894 et le décret du 17

ARRÊTE :

Art. 1er. La vérification périodique des poids, mesures et instruments de pesage, en 1905, commencera dans le département des Basses-Alpes le 4 janvier et devra être terminée, au plus tard le 31 juillet.

MM. les maires seront avertis par MM. les vérificateurs, au moins huit jours à l'avance, de la date à laquelle cette opération aura lieu dans leurs communes respectives.

Art. 2e. La vérification périodique sera faite aux sièges des mairies, sauf pour les assujettis qui réclameraient la vérification à domicile conformèment aux articles 19 et 20 de l'ordonnance du 17 avril 1839 (1).

Art. 3e Le présent arrêté sera exécuté à la diligence de MM. les vérificateurs des poids et mesures et de MM. les maires, après approbation par M. le ministre du commerce et de l'industrie.

Digne, le 14 décembre 1904.

Pour le Préfet :
Le Secretaire général délégué
VACQUIER.

(1) Art. 19. Le vérificateur est tenu d'accomplir la visite qui lui a été assignée pour chaque année et de se transporter au domicile de chacun des assujettis inscrits au rôle qui sera dressé conformément à l'article 50. Il vérifie et poinçonne les poids, mesures et instruments qui lui sont exhibés, tant ceux qui composent l'assortiment obligatoire au minimun que ceux que le commerçant possèderait de surplus. Il tait note de tout sur un registre portatif qu'il fait émarger par l'assujetti, et si celui-ci ne sait ou ne veut signer, il le constate.

Art, 20. La vérification périodique pourra être faite aux sièges des mairies dans les localités où, conformément aux usages du commerce et sur la proposition des préfets, notre ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce jugerait cette opéraion d'une d'une plus facile exécution, sans toutefois que cette mesure puisse être obligatoire pour les assujettis et sauf le droit d'exercice à domicile.

Etude de Me ARNAUD
Notaire à Digne.

Vente Volontaire
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le dimanche **29 janvier** 1905 à **2** heures du soir à **Digne**, adjudication des immeubles ci-après, sis à Digne, appartenant à Monsieur **Granoux** (Albert) géométre, ancien minotiér à Digne.

PREMIER LOT

Grand moulin a farine, actionné par l'eau, connu sous le nom de

MOULIN GRANOUX

comprenant au rez-de-chaussée, le moulin, 3 paires de meules, deux fours à pain, magasins et écurie, au premier étage, salle d'emballage et logements, au deuxiéme étage, bluteries, diviseurs et magasins à blé, au troisième étage, greniers et galetas.

Cet immeuble situé sur la route nationale entre Digne et la gare, est propre à toutes sortes de transformations pour usines et industries quelconques.

Sont compris le canal damener et tout l'outillage et mobilier du moulin.

Revenu annuel brut : 2000 francs.

Mise à prix : **Vingt-mille fr.**
ci..... .....**20.000** francs.

DEUXIEME LOT

Maison d'habitation en amont du moulin avec cinq pièces, terrasses, mansardes et allées de vigne sur la route de la gare.

Revenu annuel : 400 francs.

Mise à prix : **Cinq mille** francs.
ci.....**5000** francs.

TROISIEME LOT

Labour, arrosable jardin avec construction, serre, terrain à bâtir à l'*entrée du grand pont*, près de la route et de l'avenue de l'hôpital.

Revenu annuel : 450 francs.

Mise à prix : **Quatre mille fr.**
ci..... .....**4000** francs.

QUATRIEME LOT

Arrosable et verger avenue de la Sèbe.

Mise à prix : **Mille francs.**
ci. .....**1000** francs.

S'adresser pour tous renseignements ou pour traiter avant les enchéres à Monsieur GRANOUX ou à Me ARNAUD notaire à Digne.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté. — Egalité. — Fraternité.

VILLE DE SISTERON

Forêt de Bouès Croumpa

VENTE
d'une Coupe de bois

Le **Dimanche quinze janvier mil-neuf-cent-cinq** à **2** du soir dans une des salles de la Mairie de Sisteron, par devant M. le Maire de cette ville assisté de deux conseillers municipaux, du Receveur municipal et du garde de la dite forêt, il sera procédé à la vente d'une

Coupe de bois dans la forêt de Bouès Croumpa

située sur le territoire de la commune de Mallefougasse, d'une contenance de dix-neuf hectares 48 ares, traversée par la route nationale.

L'adjudication aura lieu à la bougie, au plus offrant et dernier enchérisseur.

Mise à prix : **Quinze-cents** fr.
ci.....**1500** francs.

L'adjudicataire devra présenter toutes les conditions de solvabilité désirables.

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication, est déposé au secrétariat de la mairie de Sisteron où les intéressés pourront le consulter.

Fait à Sisteron, le 20 décembre 1904.

Le Maire,
Firmin GIRAUD.

A VENDRE
à l'amiable

1er lot. — Une *propriété* labourable, quartier du Thor.

2e lot. — Une *olivette* à Mongervis.

3e lot. — Une *propriété* arrosable à Sarrebosc, complantée en vigne.

4e lot — Une *propriété* arrosable, quartier de la Beaume.

5e lot. — Une *propriété* en nature de labour, au quartier de Cot-de Catin.

6e lot. — Un bosquet situé sur le terroir de Mézien.

S'adresser à M. Jean EYSSERIC, propiétaire à Sisteron.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

A Céder de Suite

pour cause de santé

Boucherie Charcuterie

bien située et trés achalandee

S'adresser à Monsieur **Edouard BOUGEREL**, *Place de l'Horloge, Sisteron.*

Facilité pour le payement

A Louer de Suite

CAFÉ DES NÉGOCIANTS

Pour débit de boissons ou commerce

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE
FONDS DE CORDONNERIE

S'adresser au gérant du CERCLE de la FRATERNITÉ.

© VILLE DE SISTERON

Bulletin Financier

La tendance favorable qui régissait le marché hier, semble s'accentuer encore aujourd'hui.

Notre 3 0[0 se montre très ferme à 9772. 1[2

L'Extérieure toujours soutenue, s'incrit à 90.75. Les Fonds russes sont lourds. Plus faible, le Turc s'inscrit à 88.05.

Nos établissements de crédit font preuve d'activité. Comptoir d'Escompte 632. Société Générale 627.

Peu de variations autour de nos grands chemins, dont les obligations 2 1[2 0[0 donnent toujours lieu à demandes nombreuses de la part des capitaux de l'épargne.

Le Rio, superbement traité, cote 1568.

Les mines d'or ont un marche actif.

La Vie Heureuse et le Conseil des Femmes

Le numéro de Noël de la *Vie Heureuse* réalise un véritable tour de force en donnant, sans augmentation de son prix habituel, 80 pages dont 20 en coulenrs. Les noms les plus célèbres du Monde,, des Lettres et des Arts : MM. F. Coppée, M. Prévost, P. V.Margueritte, Jean Richepin, H. de Régnier, Jules, Renard, A. Capus, de Flers, Caillavet, J. Normand. P. Gavault, P. Bilhaud, etc. ; Lecoq, A. Coquard, H. Maréchal, Claude Terrasse, Clérin, etc. : Willlette, Albert Guillaume, Fournery, Sem, Steinlein, Abel Faivre, Segaud, Herbinier, Mahut, etc. ; Delmas, Le Bargy, Renaud, Tarride, Noblet, Huguenet, Raimond, Albert Deval, etc., ont collaboré par des vers, des mélodies, des dessins inédits, des interviews spirituelles à cette merveilleuse publication. Jamais revue française n'avait offert, pour ce prix, un pareil ensemble d'articles attrayants et de superbes gravures.

Abonnements. Un an, France : 7 fr. — Le N° 50 centimes. — Etranger : 9 fr.

BIBLIOGRAPHIE

Collection E. BERNARD

Viennent de paraître dans la Petite Collection E. Bernard à 0.60 *centimes*, le n° 53 : *Yamine* par R. Bouillerot, et le n° 54 : *Un Cadet de Languedoc*, par V. Nadal.

Le nouveau roman de Raoul Bouillerot, *Yamine* se recommande par les mêmes qualités de style et d'émotion que le précédent roman du même auteur : l'*Héroïque Chasteté*. Yamine, une figure toute de fraîcheur, de jeunesse et d'amour, se sacrifie héroïquement pour assurer le bonheur de celui qu'elle aime.

Dans le *Cadet de Languedoc*, Victor Nadal nous conte l'histoire romanesque — où la bravoure et l'amour tiennent la plus large place — d'un beau mousquetaire, François de Montastruc, courageux et subtil, fin comme l'ambre et provoquant comme une épée.

Ces deux volumes sont artistement illustrés, avec couverture en couleur et 8 gravures *hors texte*, dûes au pinceau de nos meilleurs artistes.

En vente, aux prix de **0** fr. **60**. chez les principaux libraires, dans les bibiothèques des gares, et chez l'éditeur *E Bernard*, 19, Quai des Grands-Augustins, Paris.

LECTURES POUR TOUS

En ce moment où, dans le monde entier, les évènements d'Extrême-Orient passionnent l'opinion, il importe plus que jamais d'être exactement renseigné. Non contentes de fourir sur toutes les questions actuelles une documentation précise que de saisissantes illustrations animent à chaque page, les *Lectures pour Tous* s'attachent encore à faire revivre les scènes émouvantes du passé, à initier leur public à toutes les grandes découvertes, à toutes les curiosités de la vie moderne. Elle font au surplus une large part aux œuvres d'imagination, romans et nouvelles. Le sommaire du N° de *Décembre* donne une idée de la variété des sujets que traite chaque mois la revue familiale de la librairie Hachette et Cie, aussi attrayante par le texte que par l'image.

Huit cent mille hommes en campagne : les Transports des armées russe et japonaise. — Le Voyage du petit Hozaël, conte pour Noël, par Jules Lemaitre, *de l'Académie française. — Les Dévoreuses d'espace : vingt ans d'Automobilisme. — Le Pape à Paris, il y a cent ans*, par G. Lenotre. — *La Grande Route du Tchad. — Un Bureau où l'on s'amuse. — Le Singe, caricature de l'Homme. — Châteaux de glace et fleurs de givre. — Notre concours de Photographie. — Le Secret de l'épave*, roman. — *Rien de nouveau sous le Soleil.*

Abonnements — Un an : Paris 6 fr. — Départements, 6 fr. : Etranger, 6 fr. — Le N°, 50 centimes.

L'Almanach Hachette pour 1905

Le grand événement de la semaine est l'apparition de l'*Almanach Hachette* pour 1905, Accueilli dès ses débuts par un succès sans précédent, l'*Almanach Hachette* est à la fois l'Almanach météorologique le plus complet, et la plus utile et la plus variée des encyclopédies populaires.

1200 illustrations diverses ajoutent à l'intérêt d'un texte constamment renouvelée l'image de documents instructifs ou sensatointionnels, des miliers de conseils pratiques, de recettes, de résumés statistiques, dix cartes en couleur et une grande planche des monnaies à accepter et à refuser sont autant d'avantages qui justifient de faveur toujours grandissante de l'*Almanach Hachette*.

Nombreux et inédits. documentés d'une façon nouvelle, attrayante et instructive, les articles de l'*Almanach Hachette* résument toutes les connaissances humaines.

Les grands faits de l'Histoire, de la Géographie, de l'Agriculture et de la Science y sont condensés en des pages vivantes et richement illustrées.

Dans la partie *Droit usuel*, vous apprenez vous-mêmes les applicatione pratiques de la Loi en ce qui concerne les *Servitudes légales* et les *Contrats de Mariage*.

A cela s'ajoutent les *Joies du Rire*, éveillées par une série de dessins humoristiques, un grand nombre de prix de concours (6600 fr. environ), de primes diverses et de billets de théâtre.

L'*Almanach Hachette*, conseille et renseigne. Il est devenu le vade-mecum inséparable de tous ceux qui ont besoin de s'instruire ou d'instruire les autres. Pour le prix de 1fr.50, il représente la valeur d'une bibliothèque encyclopédique de 33 volumes à 3fr 50.

C'est le véritable trésor des familles.

Modern-Bibliothèque

Nouvelle collection Illustrée (format 24-5-17)
Impression de luxe sur papier couché
95 centimes le volume broché
(**1** fr. **50** relié toile)

vient de paraître

Céleste Prudhomat

par Gustave GUICHES
un beau volume imprimé sur papier couché, avec 65 illustrations, d'après les aquarelles de René LELONG
Grâce à son format et à sa présentation nouvle

MODERN-BIBLIOTHÈQUE

donne pour *95 centimes*, en 128 pages, ornées de 75 illustrations et imprimées avec des caractères aussi lisibles que ceux employés pour les livres d'usage courant, un volume in-18 à 3 fr. 50

Ont déjà paru :

LES DIABOLIQUES
Barbey D'AUREVILLY

L'INCONNU
Paul HERVIEU de l'Académie Française

PRIX DE CHAQUE VOLUME
Broché : 95 cent. (1 fr. 25 par la Poste)
Relié : 1 fr. 50 (1 fr. 90 —

Il paraît un volume au commencement de chaque mois.

ARTHÈME FAYARD, ÉDITEUR
78, Boulevard St-Michel. PARIS

En vente chez tous les Libraires et dans les Gares

La carte postale L'UNIVERSELLE

Avez-vous *une photographie*, la vôtre, ou celle de vos parents, de vos enfants, de vos amis, de votre château, villa, maison, de votre cheval, chien, chat, etc.

Pour avoir sa reproduction sur *100 cartes postales*, il suffit de l'envoyer à M E. Bernard, imprimeur-editeur, Paris, avec la somme de 5 francs.

On peut aussi faire ces cartes d'après un cliché photographlque, un dessin, une aquarelle ou um objet dont on désire la reproduction.

Elles peuvent être faites en carte pleine, en demi-carte, médaillon etc.

Des ordres sont exécutés au fur et à mesure de leur réception dans un délai de 15 jours ou un mois.

Les documents doivent parvenir franco, et l'envoi des cartes, ainsi que le retour des documents est à la charge du client.

Adresser les commandes :

A M. E. Bernard, imprimeur-éditeur, 14, rue de la Station, à Courbevoie.

A la Librairie E. Bernard, 29, quai des Grands-Augustins, Paris.

Aux succursales : 1, rue de Médicis.
8-9-11, Galeries de l'Odéon.

Ou par l'intermédiaire des Correspondants des Messageries Hachette, et de toutes les Bibliothèques des Gares.

Un lauréat de l'Académie française

L'*Almanach du Drapeau* que reçoivent tous les ans en hommage le Président de la République, les Ministres et les chefs de Corps paraît cette année honoré de l'approbation de l'Académie française qui lui a décerné une de ses plus importantes récompenses, un prix Montyon.

C'est la consécration définitive de cette merveilleuse petite encyclopédie qui embrasse toute la vie militaire depuis les données pratiques accumulées dans le *Memento des Connaissances militaires et maritimes* jusqu'aux articles d'une actualité saissante : l'Armée et la Marine russes, l'Armée et la Marine japonaises. Le volume débute par le Livre d'Or du courage civique avec les noms, les sauvetages et les récompenses des principaux sauveteurs de France, puis viennent des articles sensationnels : Comment on devient fort, la Poste aérienne, les Invisibles ennemis du cuirassé, le Nerf de la guerre etc., etc. L'emplacement des troupes et les tableaux explicatifs des 257 catégories d'emplois réservés aux anciens militaires ont trouvé place dans les 500 pages de ce livre unique publié par la Librairie Hachette et Cie, illustré de plus de 1600 figures et qui ne coûte que 1 fr. 50 broché ; cart. 2 fr. Edition complète : Loi de deux ans expliquée. *Petit annuaire de l'Armée française*, 3 fr. 75.

L'intérêt de cette publication s'augmente de nombreuses primes et d'une dotation de 1,200 francs pour un enfant de sous-officier et de 10,000 francs de prix répartis en 12 concours dont deux réservés l'un aux Officiers, l'autre aux Chefs de Musique.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe DE RICQLÈS
SEUL VERITABLE ALCOOL DE MENTHE
Contre les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC et les INDIGESTIONS
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS
Se prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée très chaude, dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom de RICQLÈS

La grande Marque Française des Desserts Fins.

BISCUITS PERNOT
(5 Usines).
DIJON - PARIS
LYON-MARSEILLE
BORDEAUX-LILLE
L'ISLE-s/-SORGUE
GENÈVE

GRANDS SUCCÈS.
Suprême Pernot
AMANDINE de PROVENCE
FLEUR DES NEIGES
SORBET
SUGAR PERNOT
DIVETTE
Le Pjou-Pjou
Madrigal Pernot
PETIT BEURRE GAMIN

Comment Les Docteurs Guérissent

LES AFFECTIONS DU SANG ET DES POUMONS !

Si vous souffrez d'affections du sang ou des poumons, vous apprendrez avec plaisir comment les Docteurs traitent ces sortes de maladies. Mr le Dr Thomas-Duris de Bugeat (Corrèze), en sa lettre du 12 Décembre 1903, indique la méthode employée :

Messieurs.—Mes enfants se sont très bien trouvés de l'Emulsion Scott que je leur ai fait prendre alors qu'ils souffraient d'une violente attaque de coqueluche ; ils la considéraient non comme un médicament mais comme un vrai régal.

Ses propriétés dépuratives en font le meilleur remède contre toutes les affections du sang : gourme, scrofule, etc.; elle est aussi des plus reconstituantes et peut donc être avantageusement employée pour toutes maladies de faiblesse ou de dépérissement.

Ses effets curatifs sont remarquables dans le traitement de la phtisie, tuberculose ou autres troubles sérieux de la gorge et des poumons.

L'Emulsion Scott est donc à mon avis une excellente préparation, d'autant plus qu'elle a le mérite de masquer complètement le goût et l'odeur de l'huile de foie de morue.

Dr THOMAS-DURIS.

L'Emulsion Scott c'est l'huile pure de foie de morue délicieuse à prendre, facile à digérer et, surtout, renforcée d'autres éléments qui augmentent encore ses vivifiantes qualités. L'Emulsion Scott est unique en son genre—ses soi-disant imitations sont meilleur marché, mais ne guérissent pas ; l'Emulsion Scott guérit !

Pour vous assurer combien l'Emulsion Scott est facile à prendre, envoyez-nous (tout en mentionnant ce journal) 0 fr. 50 de timbres à l'adresse : Emulsion Scott (Delouche et Cie) 356, rue St. Honoré, Paris ; nous vous ferons parvenir, franco un échantillon.

Si vous commencez AUJOURD'HUI à prendre l'Emulsion Scott, c'est D'AUJOURD'HUI même que commence votre guérison !

Franco à l'essai. — Spécimen des
MONTRES et BIJOUX TRIBAUDEAU
G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON
livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations. *Gratis et Franco Tarifs illustr.*
On trouve la Montre Tribaudeau à la Fabrique seulement.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : **40** Centimes.

SISTERON — Imprimerie TURIN.

Le Gérant : Pascal LIEUTIER.

ASSURÉE DE L'ANÉMIE ET PALES

VÉRITABLES Pilules DU Dr BLAUD

UNE DES PLUS SIMPLES, DES MEILLEURES ET DES PLUS ÉCONOMIQUES PRÉPARATIONS FERRUGINEUSES

Professeur BOUCHARDAT
(Form. Magis. P. 313)

Approbation de l'Académie de Médecine — 60 Années de Succès

Flacon de 100 Pilules 3 fr., de 200 Pilules 5 fr.

Les Pilules ont gravé, le nom **BLAUD**. *Les flacons ont le timbre de garantie de l'Union des Fabricants. Tout autre confectionnement ou préparation est une contrefaçon.*

Dans tles les Pharmacies et chez V. DURAND, BLAUD, A. SCIORELLI & Cie, Paris.

© VILLE DE SISTERON

PLOMBERIE - ZINGUERIE - FERBLANTERIE

Albert Clément

× Rue Droite, **SISTERON** (Basses-Alpes) ×

M. CLEMENT informe sa nombreuse clientèle qu'après d'actives recherches et d'essais multipliés, il vient de créer et mettre en vente un appareil "fumivore" dont il garantit la complète efficacité.

Le paiement n'aura lieu qu'après le succès.

Le bain d'étamage à l'étain fin, aura lieu tous les 1e jeudis du mois.

Installation d'Eau, de Pompe et d'Acétylène - Travaux de Bâtiment

Ustensiles de Ménages - Chauffage et Eclairage

Vitrerie - Alcool, Essences, Huile de Lin, Esprit de Sel

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MERIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF** et **MERIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

A L'ÉTOILE DU BONHEUR

Horlogerie - Bijouterie, - Orfèvrerie -

ÉDOUARD TURRIES

Fabricant

Ancienne Maison J. Reynier de Montlaux

66, RUE DROITE, AUX 4 COINS

— SISTERON —

Assortiment complet de Bijoux pour mariage

Bronzes d'Art et d'Objets fantaisie pour Cadeaux

Réparations garanties

Vêtements tous Faits et sur Mesure

MAISON

A. LATIL, FILS

RUE MERCERIE

SISTERON

P. SOTTANO

SUCCESSEUR

CRAVATES

BONNETERIE

CHEMISES sur MESURE

SPÉCIALITÉS DE COSTUMES POUR DAMES

30 o/o meilleur marché que partout ailleurs

ATELIER DE PEINTURE

— QU PINTO VENDÉ —

HONNORAT AINE

H. LATIL, Successeur

65, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)

M. LATIL, a l'honneur d'informer le public qu'il a acquis le fonds de peinture de *M. Honnorat aîné* et qu'il fera son possible pour contenter sa nombreuse clientèle.

On trouvera chez lui tous les articles de peinture, tels que : Laktinol, Ripolin, Vernis, Pinceaux, Colles et tous les articles pour maçon, etc., etc.

— Le tout à des prix modérés —

VITRES - GLACES - PASSE-PARTOUT
ENCADREMENTS EN TOUS GENRES
ENSEIGNES - PAPIERS PEINTS - DORURE

Horlogerie — Bijouterie — Orfèvrerie

AUBERT

Rue du Glissoir

(ancienne Maison Chrestian)

— SISTERON (B.-A.) —

ASSORTIMENT COMPLET DE BIJOUX POUR MARIAGE

Bronzes d'Art et objets de fantaisie pour cadeaux

Réparations très soignées *par M. AUBERT fils, ex-élève diplômé de l'Ecole d'horlogerie de Cluses et Lauréat des ouvriers d'art.*

— Prix Modérés —

ATELIER DE MARÉCHALERIE

A son commerce déjà étendu, M. **A. Roubaud**, vient d'ajouter un important, atelier de **construction** et de **réparations d'instruments et de machines agricoles** ; seul dépositaire dans l'arrondissement de **faucheuses, moissonneuses, lieuses Mac-Cornick, rateaux** à bras et pour cheval, **herses américaines, houes et charrues Brabant, charrues Américaines. charrues défonseuses, charrues vigneronnes**, etc.

On y trouve également un grand assortiment de pièces de rechange pour toutes machines n'importe quelle marque.

La maison garanti toutes les réparations dont elle se charge.

AIMÉ ROUBAUD

Rue Porte-de-Provence, Sisteron

A LOUER

JOLI PETIT MAGASIN

pouvant servir à tout commerce

A VENDRE

VITRAGES EN BON ÉTAT

s'adresser au bureau du Journal.

VINS EN GROS

Grande Baisse de Prix

Bon Vin de Table à 20 fr. l'hecto

s'adresser M, FIGUIERE, route de Noyers, Sisteron.

ON PORTE A DOMICILE

En vente à la Droguerie TURIN à Sisteron

Le Gérant — **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre** — **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON